

La [COMMUNE DE SAINT LARY](#) / T : 05.62.64.54.43 fait le choix de la réhabilitation de son parc immobilier existant en incitant les propriétaires à s'inscrire dans la démarche «Label Qualité Confort Hébergement». "Le but est de mobiliser les propriétaires pour qu'ils rénoveront leurs appartements. Ainsi, nous aurons une offre plus importante et de qualité à Saint-Lary", résume le maire Jean-Henri MIR. "L'objectif est la montée en gamme pour les meublés. On n'a plus le droit à l'erreur. Il y a urgence à agir", complète Philippe AIZIER, le directeur de l'OT de Saint-Lary, qui croit en un processus incitatif et à une stratégie basée sur l'exemple. www.saintlary.com